



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 92 b) de l'ordre du jour provisoire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport offre une vue d'ensemble des activités du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement menées par le Bureau des affaires de désarmement dans les domaines d'activité prioritaires que sont les armes de destruction massive et les armes classiques, notamment légères et de petit calibre. Le Programme continuera à publier une version imprimée et une version électronique de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* dans sa nouvelle formule en deux parties, qui peut être consultée sur son site Web (<http://disarmement.un.org>). Le contenu de ce site s'est considérablement enrichi. Il est de plus en plus utilisé aussi bien par les États Membres que par les participants aux conférences, les organisations non gouvernementales et le public, qui y trouvent chaque jour de nouveaux documents et de nouvelles déclarations, y compris des messages vidéo. De nouveaux sites Web consacrés à des réunions ou à des conférences particulières sont en cours de construction. Le Bureau continuera à faciliter la participation des organisations de la société civile aux réunions et aux conférences sur le désarmement et, à cette fin, à coopérer étroitement avec les groupements d'organisations non gouvernementales. Le présent rapport passe également en revue les nombreuses initiatives du Département de l'information en faveur de la diffusion d'informations sur le désarmement.

* A/63/150.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–11	3
II. Ressources consacrées à l'information	12–32	4
A. Publications	12–20	4
B. Site Web	21–25	6
C. Expositions	26–32	7
III. Activités d'information	33–39	8
A. Conférences et réunions-débats	33–35	8
B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général	36	9
C. Séances d'information	37–39	10
IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales	40–41	11
V. Activités du Département de l'information	42–55	11
A. Campagnes d'information	43	11
B. Expositions	44	12
C. Centres, services et bureaux d'information des Nations Unies	45–49	12
D. Internet, télévision et radio	50–51	13
E. Documentation imprimée	52	14
F. Société civile et organisations non gouvernementales	53–54	14
G. Affaires publiques	55	14
VI. Conclusions	56–60	14
 Annexe		
État du Fonds de contributions volontaires pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement		16

I. Introduction

1. Dans sa résolution 61/95, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-troisième session, un rapport sur les activités du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement menées à bien par les organismes des Nations Unies au cours des deux années précédentes, et sur celles qu'ils prévoient de mener à bien au cours des deux années suivantes. Le Programme est administré par le Bureau des affaires de désarmement, en étroite collaboration avec le Département de l'information, en particulier pour ce qui touche aux campagnes d'information sur des manifestations et des conférences importantes.

2. Les objectifs du Programme reprennent l'orientation générale du Bureau des affaires de désarmement et sont inspirés par les priorités des États Membres énoncées dans les résolutions et les décisions de l'Assemblée générale.

3. Le 15 mars 2007, l'Assemblée générale a adopté la résolution 61/257, par laquelle elle appuyait la création d'un bureau des affaires de désarmement et la nomination d'un haut-représentant à sa tête. L'une des quatre principales tâches du Haut-Représentant est de mener, avec les États Membres et la société civile, des campagnes de sensibilisation sur le désarmement et la non-prolifération. Il est en liaison avec les médias, les groupes de réflexion, les milieux universitaires et les organisations de la société civile, qui ont une influence capitale sur l'opinion publique pour les questions de désarmement et de non-prolifération. La création de ce poste a donc renforcé le rôle mobilisateur du Bureau, lui donnant plus de poids pour encourager la classe politique à sortir de l'impasse.

4. Dans le domaine des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, en particulier des armes nucléaires, les première et deuxième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 (Vienne, 30 avril-11 mai 2007 et Genève, 28 avril-9 mai 2008) ont figuré au premier rang des priorités, suscitant une forte demande d'information de la part des diplomates, des organisations internationales, de la société civile, des médias et du public.

5. Dans le domaine des armes classiques, la priorité a été donnée à la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue à New York du 14 au 18 juillet 2008. Cette fois encore, le Bureau des affaires de désarmement s'est employé à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre à la demande d'information des différentes parties intéressées.

6. Le site Web du Bureau des affaires de désarmement n'a cessé de gagner en importance, à en juger par le temps que les visiteurs ont passé sur le site. Des sites Web ont été spécialement conçus pour les grandes conférences sur le désarmement, notamment les première et deuxième sessions du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2010 et la troisième Réunion biennale des États, ainsi que pour les initiatives visant à conclure un traité sur le commerce des armes.

7. Au paragraphe 2 de sa résolution 61/73, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière

de désarmement et de non-prolifération (A/57/124), et de le lui présenter à sa soixante-troisième session. Un autre rapport a été publié sur cette question (A/63/158), qu'il convient de lire parallèlement au présent rapport.

8. Dans une série de résolutions adoptées à sa soixante-deuxième session, l'Assemblée générale a réaffirmé l'utilité des trois centres régionaux du Bureau, qui assurent les activités de diffusion de l'information et organisent des programmes éducatifs, respectivement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine et dans les Caraïbes. On trouvera des précisions sur leurs activités dans les rapports les concernant (A/63/163, A/63/178 et A/63/157).

9. Le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement reste le plus important programme annuel de formation du Bureau. Un rapport distinct sur ses activités a été soumis à l'Assemblée (A/63/129).

10. Sur la demande de l'Assemblée générale au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), deux rapports distincts ont été établis sur les activités d'information et d'éducation menées par l'Institut ces deux dernières années et transmis par le Secrétaire général à l'Assemblée pour examen (voir A/62/152 et A/63/XXX).

11. Le Programme d'information sur le désarmement continue d'être financé au moyen du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, en particulier son Fonds d'affectation spéciale. La situation du Fonds au 31 décembre 2007 est présentée dans l'annexe au présent rapport. Il a continué de bénéficier des dons d'États Membres et de donateurs privés. Le Bureau des affaires de désarmement est reconnaissant des dons et de l'appui qu'il a reçus des États et des donateurs privés dont la liste figure en annexe.

II. Ressources consacrées à l'information

A. Publications

12. *L'Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* demeure la principale publication du Bureau des affaires de désarmement. Sa version anglaise est tirée à plus de 4 000 exemplaires, qui sont distribués aux bibliothèques de l'ONU partout dans le monde, à son système de bibliothèques dépositaires, à ses centres d'information, à toutes les missions permanentes de New York et de Genève (en plusieurs exemplaires), aux bureaux des commissions régionales et aux bibliothèques parlementaires. Plusieurs centaines d'exemplaires de chaque édition sont vendus dans les librairies de l'ONU aux abonnés et au grand public. Toutes les délégations participant aux travaux de la Première Commission et de la Conférence du désarmement en reçoivent aussi un exemplaire. En outre, il est distribué à environ 1 300 instituts de recherche, organisations et particuliers, surtout dans les pays en développement. Le nombre d'instituts qui le reçoivent a doublé depuis la dernière période considérée dans le rapport.

13. Afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs, le format de *L'Annuaire* a changé : il est désormais présenté en deux parties. La première remplace le fascicule des résolutions et des décisions adoptées en matière de désarmement et contient toutes celles de la session précédente de l'Assemblée générale. Elle paraîtra chaque

année au début du printemps. La deuxième partie porte sur les grands dossiers examinés pendant l'année au niveau multilatéral et présente les évolutions récentes et les perspectives dans les domaines étudiés. Elle comprendra aussi un calendrier présenté par grands dossiers, les synthèses des travaux de la Première Commission et de l'Assemblée générale (résolutions et décisions), ainsi que le texte intégral des principaux traités multilatéraux conclus pendant l'année et des déclarations adoptées par les conférences chargées d'examiner les traités. Elle contiendra, enfin, un tableau récapitulatif des rapports adressés au Registre des armes classiques de l'ONU, ainsi qu'un graphique illustrant le niveau de participation régionale au Registre.

14. L'*Annuaire* paraît aussi sous forme électronique et peut être consulté facilement sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement. En ligne, il est proposé au format HTML ou PDF et dispose de fonctions de recherche plein texte, de recherche indexée et de navigation. Il existe en version électronique depuis 2002.

15. Le Programme a continué à publier, dans les six langues officielles des Nations Unies, sa série d'études sur le désarmement à la jaquette bleu foncé. Il s'agit d'une publication non destinée à la vente, à faible tirage, qui présente une analyse accessible des études de l'Assemblée générale entreprises par des groupes d'experts gouvernementaux en vue d'une diffusion plus large et d'une utilisation future. En 2008, le numéro 32 de la série est paru. Il portait sur le thème de la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine. Le rapport de la Première Commission sur ce point de l'ordre du jour a été présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session (A/62/390).

16. La série intitulée *Occasional Papers* a été créée afin d'améliorer la diffusion des travaux d'experts menés dans le cadre des tables rondes et des séminaires qu'organise le Bureau des affaires de désarmement. Gratuite, elle ne paraît qu'en anglais et peut être consultée sur le site Web du Bureau. Les trois numéros ci-après, qui portent tous sur le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), ont été publiés pendant la période considérée dans le rapport :

a) *Occasional Paper* n° 11, octobre 2006, « United Nations Seminar on Implementing UN Security Council Resolution 1540 in Asia and the Pacific » (séminaire des Nations Unies sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité en Asie et dans le Pacifique), compte rendu du séminaire de sensibilisation qui s'est tenu à Beijing en juillet 2006 et auquel ont participé 67 intervenants de 28 pays, ainsi que des organisations internationales;

b) *Occasional Paper* n° 12, mai 2007, « United Nations Seminar on Implementing UN Security Council Resolution 1540 in Africa » (séminaire des Nations Unies sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité en Afrique), compte rendu du séminaire de sensibilisation qui s'est tenu à Accra en novembre 2006 et auquel ont participé 50 intervenants de 21 pays, ainsi que des organisations sous-régionales et internationales;

c) *Occasional Paper* n° 13, décembre 2007, « United Nations Seminar on Implementing UN Security Council Resolution 1540 in Latin America and the Caribbean » (séminaire des Nations Unies sur l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes), compte rendu du séminaire de sensibilisation qui s'est tenu à Lima en novembre 2006 et auquel ont

participé 84 intervenants de 26 pays, ainsi que des organisations régionales, sous-régionales et internationales.

17. En 2007 et 2008, le Bureau des affaires de désarmement a continué à publier son bulletin électronique, *Disarmament Update*. Il s'adresse à un public ciblé et appelle l'attention sur les manifestations et activités récentes organisées par le Bureau ou d'autres enceintes consacrées au désarmement. Un lien renvoie le lecteur vers des articles plus circonstanciés qui peuvent être consultés sur le site Web du Bureau ou d'autres sites connexes. Quatre numéros doivent paraître chaque année.

18. Le Bureau des affaires de désarmement, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et le projet Small Arms Survey se sont associés, fin 2006, pour publier un rapport intitulé « Developing a mechanism to prevent illicit brokering in small arms and light weapons: scope and implications » (Projet de mécanisme de prévention du trafic illicite d'armes légères et de petit calibre : portée et incidences), financé par les Gouvernements néerlandais et norvégien.

19. En juillet 2008, le Bureau a publié une brochure intitulée *Armes légères : sélection de documents de l'Organisation des Nations Unies*, dans l'optique de la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui devait se tenir à New York du 14 au 18 juillet. Destinée aux diplomates et autres hauts-représentants des gouvernements, aux institutions régionales et sous-régionales, aux organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales spécialisées, aux instituts de recherche, aux spécialistes de l'éducation, aux étudiants et au public intéressé, cette brochure a été conçue comme un recueil, facile à utiliser, regroupant les documents essentiels sur le sujet, notamment les instruments internationaux, les rapports et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il en existe aussi une version électronique consultable en ligne.

20. En juillet 2008, le Bureau a également fait paraître un fascicule intitulé *Disarmament 2007: critical disarmament issues* (Désarmement 2007 : dossiers sensibles), compte rendu intégral des travaux de quatre tables rondes qu'il avait organisées, en 2007, conjointement avec le Comité d'ONG pour le désarmement, la paix et la sécurité. Ce fascicule fait partie d'une série de publications élaborées dans le cadre du mandat du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et aborde différents sujets relevant des catégories suivantes : un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, point de départ du désarmement nucléaire, un code de conduite pour l'espace, les progrès techniques et l'expérience pratique de la vérification des armes biologiques et vers l'élimination totale des matières nucléaires. Les comptes rendus de ces tables rondes sont également consultables en ligne.

B. Site Web

21. Le Bureau a continué à actualiser son site et à en améliorer le contenu et l'accessibilité.

22. Le site Web, dans son ensemble, reste axé sur des thèmes spécifiques. Son contenu est essentiellement déterminé par les priorités du Bureau. Sa page d'accueil présente les derniers communiqués de presse de l'ONU et les déclarations récentes

du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation, notamment le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, ainsi que des publications sur le désarmement et l'actualité des manifestations dans ce domaine avec la documentation correspondante, et renvoie par des liens aux principaux partenaires de l'ONU. Les autres pages présentent différents sujets et quantité d'informations sur les grandes conférences sur le désarmement. La documentation relative à ces conférences est consultable sur le site Web dans toutes les langues officielles. En collaboration avec le Département de l'information, le Bureau prépare actuellement une nouvelle maquette, afin de rendre le site plus commode à utiliser, de faciliter la recherche d'information et de permettre aux aveugles et aux malvoyants d'y accéder.

23. Le Bureau continue à suivre le fonctionnement de son site en tenant des statistiques mensuelles sur le nombre de consultations et de visiteurs et sur les jours et les heures où la fréquentation est la plus importante. Ce suivi régulier lui a permis de mieux cerner le type d'informations recherché par les internautes et le profil de ces derniers.

24. Depuis le dernier rapport, en août 2006 (A/61/215), le nombre de visiteurs a doublé, dépassant 35 000. Le nombre total de connexions a augmenté de 50 %, et le temps moyen passé par chaque internaute sur le site, de 20 %. Les utilisateurs les plus assidus, selon la durée de connexion, sont les administrations (en particulier les ministères des affaires étrangères), les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales. Les deux sections du site les plus visitées sont la base de données des résolutions et des décisions de l'Assemblée générale sur le désarmement et les pages présentant les textes des traités sur le désarmement et l'état d'avancement de leur application.

25. Il reste encore beaucoup à faire pour mettre au point une version multilingue du site. Il n'y a que lorsque la documentation existe dans toutes les langues officielles des Nations Unies que le Bureau peut la mettre facilement et rapidement en ligne. Dans la nouvelle formule du site actuellement en chantier, la page d'accueil devrait exister dans les six langues officielles.

C. Expositions

26. Les expositions jouent un rôle important dans les campagnes de sensibilisation. Elles contribuent à faire connaître la position des instances gouvernementales et non gouvernementales et à diffuser des informations sur des sujets variés à l'occasion des conférences des Nations Unies, dont elles font désormais partie intégrante.

27. En marge de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, le Bureau a aidé une organisation non gouvernementale allemande, Pazifik-Informationsstelle, à organiser une exposition sur les conséquences des essais nucléaires dans le Pacifique. La Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, basée à Vienne, a également bénéficié du concours du Bureau pour monter une exposition sur son système et ses moyens techniques de vérification.

28. Le Bureau a aidé l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à organiser une exposition, au Siège, pour le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Cette exposition illustrait les dangers des armes chimiques et les mesures prises par la communauté internationale pour interdire cette catégorie d'armes de destruction massive, et mettait en avant le rôle et les travaux de l'Organisation. Elle a été installée pendant plusieurs semaines dans le hall très fréquenté des salles de conférence et a aussi servi, le jour anniversaire, à illustrer une conférence de haut niveau à laquelle ont assisté le Secrétaire général et le Directeur général de l'Organisation et qui a eu un grand retentissement médiatique.

29. Le Bureau des affaires de désarmement a fourni un appui technique pour une exposition sur les armes légères organisée au Siège par le Département de l'information (voir par. 44 plus bas).

30. En marge de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, le Bureau des affaires de désarmement a facilité l'organisation d'une exposition de la Soka Gakkai (association bouddhiste pour la paix, la culture et l'éducation), qui est une organisation non gouvernementale basée au Japon. L'exposition a porté sur la transformation de l'esprit humain et a mis en lumière les dangers liés aux armes nucléaires. Elle a été ouverte par le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement qui a prononcé une déclaration liminaire. Le bureau d'information pour le Pacifique a monté une exposition semblable à celle mentionnée au paragraphe 27 ci-dessus.

31. En marge de la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le Bureau des affaires de désarmement a facilité l'organisation des expositions du Centre régional pour les armes légères, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Réseau d'action international contre les armes légères et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sur divers aspects liés aux armes légères.

32. Le circuit de la visite guidée de l'Exposition permanente des Nations Unies sur le désarmement au 3^e étage du bâtiment de l'Assemblée générale continue d'attirer les visiteurs. Le Secrétaire général et le pape Benoît XVI ont visité l'exposition sur le désarmement au cours de la visite du pape au Siège de l'Organisation des Nations Unies en avril 2008. Les traits de la carte indiquant les régions du monde qui font partie des zones exemptes d'armes nucléaires ont été récemment améliorés et mis à jour afin d'inclure la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Le Bureau des affaires de désarmement œuvre à la production d'une carte aimantée, dimension carte postale, pour distribution générale.

III. Activités d'information

A. Conférences et réunions-débats

33. En marge des réunions de la Première Commission, le Bureau des affaires de désarmement a conjointement parrainé une réunion-débat avec le Global Security

Institute sur le thème des Nations Unies et de la sécurité, réunion-débat qui s'est tenue le 11 octobre 2006. Les participants ont examiné les moyens de promouvoir les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour l'avènement d'un monde plus sûr et plus pacifique.

34. En juin 2007, le Bureau des affaires de désarmement a coparrainé une conférence sur le thème « Une paix solide et durable en Amérique centrale : bilan et perspectives, 20 ans après » pour marquer l'anniversaire des Accords d'Esquipulas II qui ont défini un certain nombre de mesures visant à promouvoir la réconciliation nationale et à mettre fin aux hostilités en Amérique centrale. Le Président du Costa Rica, Oscar Arias Sánchez, qui a été le promoteur de la proposition de lauréats du prix Nobel tendant à instituer un traité international sur le commerce des armes, a participé à la conférence. L'ancien Président du Guatemala, Vinicio Cerezo Arévalo, remarquable négociateur des accords de 1997, a également pris part à la manifestation au cours de laquelle le Secrétaire général a pris la parole. Les organisateurs de la Conférence étaient la Fondation Arias pour la paix et le progrès de l'humanité, l'Institut Albert Schweitzer de l'Université Quinnipiac, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Project on Justice in Times of Transition, le Centre international de Toledo pour la paix, le Franklin and Eleanor Roosevelt Institute et l'Université pour la paix (Costa Rica).

35. En association avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, le Bureau des affaires de désarmement a tenu une réunion-débat le 15 juillet 2008 sur la question des enfants et des armes légères. La manifestation a profité de la troisième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères pour sensibiliser l'opinion aux effets de la prolifération des armes légères sur les enfants dans les conflits armés et dans les zones d'instabilité, ainsi que pour rechercher des solutions grâce à des activités de sensibilisation, à l'éducation pour la paix et au droit international, ce en vue de protéger les enfants touchés. La Représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés, le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, un spécialiste de l'éducation pour la paix et un expert des armes légères ont pris part à la manifestation. L'invité d'honneur était Emanuel Jal, musicien et ancien enfant soldat du Sud-Soudan, qui est actuellement le porte-parole de la campagne « En finir une fois pour toutes avec la pauvreté » du Control Arms Campaign et de la Coalition pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats. Pendant qu'il était au Siège de l'Organisation des Nations Unies, M. Jal a eu des entretiens avec la radio des Nations Unies et la télévision des Nations Unies afin d'apporter un éclairage sur la question.

B. Activités du Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général

36. Au cours des deux dernières années, Michael Douglas, nommé Messenger de la paix le 30 juillet 1998, a continué d'utiliser son statut de célébrité pour appeler l'attention sur la question du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, ainsi que sur l'incidence de la prolifération des armes légères illicites. Le Département de l'information est le bureau responsable des activités des messagers de la paix et agit en coopération avec le bureau fonctionnel (à savoir le Département des affaires de désarmement) pour ce qui est des initiatives ayant trait au désarmement. Au cours de la période considérée, M. Douglas a fait les importantes contributions suivantes :

a) En septembre 2006, M. Douglas a pris part, ainsi que plusieurs autres messagers de la paix, à toute une journée d'activités visant à célébrer la Journée internationale de la paix. Il s'est agi notamment de la cérémonie annuelle de la Cloche de la paix en présence du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale, ainsi que d'une manifestation au cours de laquelle les messagers de la paix se sont entretenus avec des jeunes au Siège et, par liaison satellite, avec les Missions des Nations Unies au Libéria, au Kosovo et en République démocratique du Congo. De courts métrages sur l'incidence du conflit sur la vie des populations dans ces endroits ravagés par la guerre ont été projetés au cours de la manifestation. M. Douglas a également eu des réunions et des séances d'information avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat. Il a participé à des manifestations semblables pour la célébration de la Journée internationale de la paix en 2007, notamment une manifestation à l'intention d'étudiants, au cours de laquelle 700 élèves du cycle moyen et supérieur de l'enseignement secondaire à New York, y compris de jeunes réfugiés du Pérou et du Soudan, ont communiqué par liaison satellite avec des jeunes dans les missions des Nations Unies au Liban, en République démocratique du Congo et au Soudan. Les messagers de la paix et les étudiants ont échangé des vues sur le thème « La paix : un climat de changement »;

b) En mai 2008, M. Douglas a accordé des entretiens à la radio et à la télévision et a participé à des tables rondes avec des responsables et des journalistes concernant le désarmement et la non-prolifération, entretiens dont des parties ont été affichées sur Internet. En outre, il s'est entretenu avec des membres influents tant du Sénat que de la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique.

C. Séances d'information

37. À la demande du Groupe des renseignements du Département de l'information ou sur demande émanant de diverses institutions, le personnel du Bureau des affaires de désarmement a organisé entre 35 et 40 séances d'information par an au cours de la période considérée, ce qui représente environ 80 heures de travail consacrées à des activités d'éducation et de formation à l'intention de quelque 1 500 participants externes, notamment a) des étudiants de passage dans le cadre des programmes universitaires traitant de l'Organisation des Nations Unies; b) des membres d'associations pour les Nations Unies de divers pays; c) des stagiaires de ministères des affaires étrangères; d) des étudiants se préparant pour les jeux de rôle concernant le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies; et e) des membres d'organisations non gouvernementales de passage (voir également par. 55 ci-dessous).

38. Les fonctionnaires du Département des affaires de désarmement ont également pris part à de nombreux débats sur la maîtrise des armements, le désarmement et les questions de sécurité organisés par des instituts de recherche ou universitaires ou des groupes de réflexion du monde entier.

39. Le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et le personnel du Bureau ont également participé à des entretiens à la télévision, à la radio et avec des organes de presse. De nouveaux médias tels que la diffusion sur Internet et les messages vidéo ont également été examinés.

IV. Coopération avec la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales

40. Le Bureau des affaires de désarmement a, en vue de coordonner la participation aux grandes conférences, maintenu des relations étroites avec deux grandes coalitions d'organisations non gouvernementales, Reaching Critical Will dans le domaine nucléaire et le Réseau d'action international contre les armes légères s'agissant de ces dernières. Au total, 131 organisations non gouvernementales ont été accréditées pour les première et deuxième sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 (66 pour la première session et 65 pour la deuxième) et y ont participé. En ce qui concerne les armes légères, 335 organisations non gouvernementales ont été accréditées pour la deuxième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et y ont participé, soit le plus grand nombre jamais atteint et une augmentation de 60 % par rapport à 2006. Par ailleurs, pour la première fois, le nombre des nouvelles organisations non gouvernementales demandant à être accréditées a dépassé le nombre des organisations déjà accréditées.

41. Le Bureau des affaires de désarmement a continué de coopérer avec le Comité d'ONG pour le désarmement et le Département de l'information en vue de faciliter les réunions-débats portant sur toute une série de questions en 2006 et 2007, au cours de la Semaine du désarmement. Des programmes similaires sont prévus pour les deux prochaines années.

V. Activités du Département de l'information

42. Le Département de l'information continue de contribuer à sensibiliser le public et à mieux faire comprendre ce qu'accomplit l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, de la maîtrise des armements et dans des domaines connexes, notamment en promouvant les produits et les activités de proximité de l'Organisation.

A. Campagnes d'information

43. Au cours de la période considérée, le Département a collaboré à la mise au point et en œuvre d'une stratégie globale de communication à l'intention de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue à New York du 26 juin au 7 juillet 2006. Le Département a utilisé divers moyens d'information et de communication, notamment des communiqués de presse, des matériaux de sensibilisation, des émissions radiodiffusées et télévisées et un site Web spécial, ainsi que des projets de proximité, afin d'appeler l'attention sur les dangers associés au commerce illicite des armes légères et de sensibiliser l'opinion aux progrès accomplis par l'Organisation des Nations Unies et ses États Membres pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme d'action.

B. Expositions

44. Un élément de la stratégie de communication a été le montage au Siège d'une exposition sur les armes légères. Mise au point conjointement par le Département de l'information et le Bureau des affaires de désarmement, l'exposition a fait bonne impression. Sa composante photographique a été ultérieurement envoyée dans plusieurs pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Inde, le Kenya et le Mexique.

C. Centres, services et bureaux d'information des Nations Unies

45. Le réseau des 63 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies relevant du Département de l'information a effectué diverses activités d'information dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements : activités de sensibilisation des médias, notamment formation des journalistes et visites à leur intention, activités éducatives de proximité grâce aux jeux de rôle concernant le fonctionnement de l'Organisation des Nations, manifestations spéciales, vidéoconférences, production et diffusion de documents d'information, notamment dans les langues locales, et promotion auprès du grand public grâce à des séminaires, conférences et expositions.

46. De nombreux centres d'information ont assuré la promotion de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action sur les armes légères en 2006, en particulier en distribuant des documents d'information, en organisant des expositions et des réunions-débats ainsi qu'en lançant des programmes radiodiffusés et télévisés et des messages d'intérêt public. En juillet 2006, les centres d'information de Moscou et de Rio de Janeiro ont organisé un séminaire et une séance d'information en liaison avec la Conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action, tandis que le centre d'information de Pretoria a, en collaboration avec des ONG sud-africaines et un groupe de réflexion du pays, organisé une réunion-débat sur le désarmement et la non-violence. Plusieurs centres des Nations Unies, notamment ceux de Lusaka, de Nairobi et de Ouagadougou, ont facilité la réalisation de programmes radiodiffusés et télévisés. Lancé à l'initiative du centre d'information de Ouagadougou, un débat télévisé sur l'action visant à combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères a été diffusé sur des chaînes de télévision nationales et privées et regardé par plus de 5 millions de téléspectateurs.

47. De nombreux centres des Nations Unies ont réussi à faire passer le message d'intérêt public sur le commerce illicite des armes légères, présentant le Messenger de la paix Michael Douglas sur des chaînes nationales et des chaînes de télévision par câble. À l'initiative du centre d'information de Buenos Aires, le message a été diffusé 1 100 fois sur cinq stations de télévision par câble en Argentine, entre juillet et septembre 2006. Un certain nombre de centres d'information ont traduit des documents d'information dans les langues locales comme c'est le cas du Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles, qui a traduit des documents d'information de la télévision des Nations Unies en italien pour les fournir au service de radiodiffusion étatique italien RAI ainsi qu'à la station de télévision par satellite Planet Earth. Le bureau des Nations Unies en Arménie a coopéré avec le Ministère de la culture et de la jeunesse ainsi que l'Association arménienne pour les

Nations Unies à l'organisation de jeux de rôle concernant le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies portant sur le désarmement nucléaire.

48. Le Service d'information des Nations Unies à Vienne a assuré, en mai 2007, la liaison avec les médias à l'occasion de la session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et a inclus dans son programme de conférences des séances d'information sur des questions liées au désarmement, notamment concernant l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

49. Au cours de la période considérée, les centres d'information ont mis en lumière diverses questions liées au désarmement, notamment les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du déminage et des bombes à sous-munitions, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction et les activités commémoratives organisées à la mémoire des victimes des explosions de bombes nucléaires à Hiroshima et à Nagasaki.

D. Internet, télévision et radio

50. Le Département a continué de sensibiliser l'opinion publique aux questions de désarmement en couvrant les réunions des organismes compétents des Nations Unies et en faisant des reportages sur les activités de l'Organisation dans son vaste réseau d'information et sur d'autres produits des services d'information. Les deux sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 ainsi que la Conférence d'examen de 2006 sur les armes légères et d'autres réunions intergouvernementales liées au désarmement ont bénéficié intégralement d'une couverture par télévision et par retransmission sur le Web, ainsi qu'une couverture photographique, Internet et radio. Plus de 250 communiqués de presse ont été publiés au cours de la période à l'examen. En outre, des faits et questions liés au désarmement ont été couverts dans plus de 200 émissions du Centre de nouvelles des Nations Unies, qui est l'un des points les plus fréquemment visités du site Web de l'Organisation des Nations Unies et compte plus de 50 000 abonnés à son service de courrier électronique (en anglais et en français). Des pages Web sur la non-prolifération ont également été produites. Des sites Web ont été créés dans les six langues officielles à l'intention de la Conférence d'examen de 2006 sur les armes légères (www.un.org/events/smallarms2006) ainsi que du Comité créé en application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité visant à prévenir la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs, y compris en mettant en place des dispositifs de contrôle appropriés pour les éléments connexes (www.un.org/sc/1540).

51. Dans le cadre de sa couverture des questions liées au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la Conférence du désarmement à Genève, la radio des Nations Unies a obtenu des entrevues dans diverses langues avec le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement ainsi que des représentants et experts. Elle a diffusé tout au long de la période à l'examen des émissions sur le désarmement, telles que celle sur une initiative des Nations Unies en Haïti et une conférence sur les armes légères en Afrique de l'Ouest. Le programme de la

télévision des Nations Unies sur le XXI^e siècle, qui est transmis par un certain nombre de grands réseaux de télévision, a présenté des émissions sur le désarmement dans le domaine des armes légères et du déminage, tandis que la série *L'ONU en action* a de même présenté un certain nombre d'articles sur des questions de désarmement, y compris le déminage dans la zone tampon à Chypre et les travaux des laboratoires de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

E. Documentation imprimée

52. La *Chronique de l'ONU* du Département a produit et diffusé un certain nombre d'articles sur des questions liées au désarmement. Une couverture complète des travaux de la Première Commission sur le désarmement a été assurée pour les soixante et unième et soixante-deuxième sessions de l'Assemblée générale. Ce magazine a traité également des thèmes pertinents du désarmement, y compris le « Secretary-General's Agenda: progress on disarmament required for global security ».

F. Société civile et organisations non gouvernementales

53. En 2007, en partenariat avec le Comité exécutif des organisations non gouvernementales travaillant avec le Département de l'information, ce dernier a organisé sa cinquantième conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales, intitulée « Une entreprise de longue haleine : mettre en place des partenariats efficaces pour la sécurité humaine et le développement durable », avec la participation de 1 500 représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile de 62 pays représentant 500 organisations. Plusieurs ateliers de la conférence portaient sur des questions importantes de désarmement telles que le point de savoir comment la réduction des armes de destruction massive contribue à la consolidation de la paix et à la sécurité humaine et ce que peuvent apporter les efforts des communautés locales.

54. La séance d'information du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales, tenue le 24 avril 2008, a permis d'examiner les travaux du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010; le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement y a pris part en tant qu'invité d'honneur.

G. Affaires publiques

55. Au cours de la période considérée, le Département a organisé 36 séances d'information sur des questions liées au désarmement auxquelles ont pris part au total 938 participants (voir également par. 37 ci-dessus). En outre, le film sur les diamants du sang a été projeté et une réunion-débat, également diffusée sur Internet, s'est tenue sur la question.

VI. Conclusions

56. **Au cours de la période considérée, les activités du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement ont continué d'être axées**

sur l'information dans le domaine des armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, et le commerce illicite des armes légères.

57. Le public du monde entier maîtrisant de mieux en mieux l'informatique et renforçant ses capacités techniques, le Programme d'information sur le désarmement a choisi une présentation électronique pour ses publications. L'*Annuaire du désarmement* (comprenant deux parties), les documents hors série et *Disarmament Update* sont désormais disponibles sur le site Web du Département des affaires de désarmement.

58. Le contenu du site Web s'est développé de manière exponentielle et des pages Web spécialisées ont été mises au point pour les grandes conférences; elles servent d'outils de travail aussi bien aux participants qu'aux vecteurs de l'information publique. Avec le concours du Département de l'information, le Bureau des affaires de désarmement continuera d'améliorer son site Web en le refondant totalement, afin de fournir des informations précises et à jour sous une forme dynamique et facile d'accès.

59. Le Département de l'information a mis l'accent sur des questions concernant le désarmement et la maîtrise des armements présentant un intérêt particulier, notamment les armes nucléaires et légères, en ayant recours à toute une gamme de supports : documents imprimés, Internet, films et émissions de radio et de télévision et faisant appel à son vaste réseau de centres d'information de par le monde ainsi qu'à ses moyens de diffusion. L'utilisation qu'il a faite de la célébrité du Messenger de la paix pour ce qui est des questions de maîtrise des armements reste efficace.

60. Le Bureau des affaires de désarmement se félicite de l'appui qu'il a reçu des gouvernements au titre du Fonds de contributions volontaires pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement et les invite à continuer de soutenir ses activités. Il tient en particulier à remercier les gouvernements et les donateurs privés d'avoir contribué au Fonds de contributions volontaires.

Annexe

État du Fonds de contributions volontaires pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde du Fonds au 1 ^{er} janvier 2006	318 165
II. Recettes	
1 ^{er} janvier 2006-31 décembre 2007	
Contributions volontaires*	39 963
Intérêts perçus	35 874
Recettes diverses	23 496
Total partiel.	99 335
III. Dépenses	
1 ^{er} janvier 2006-31 décembre 2007	79 012
Appui au Programme	10 272
Total partiel.	89 284
IV. Solde du Fonds au 31 décembre 2007	328 216

Source : État des recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2006-2007 clos le 31 décembre 2007. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, des contributions supplémentaires de 51 000 dollars ont été reçues de la Thaïlande (1 000 dollars) et d'un donateur privé (50 000 dollars).

* 2006 : Canada (6 965 dollars), Mexique (10 000 dollars), République de Corée (5 000 dollars) et Thaïlande (1 000 dollars); 2007 : Home Box Office, Inc. (1 000 dollars), Mexique (5 000 dollars), République de Corée (10 000 dollars) et Thaïlande (1 000 dollars).